



AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT N° 901-12-1

AVIS est donné par le soussigné que lors de la séance ordinaire du 13 mars 2018 le conseil municipal de la Ville de Delson a adopté le règlement suivant :

- Règlement n° 901-12-1 intitulé : « Règlement modifiant le règlement de zonage n° 901-12 de façon à corriger la numérotation de certains chapitres, sections et articles »;

Ce règlement est entré en vigueur le 4 avril 2018, soit à la date de délivrance du certificat de conformité par la MRC de Roussillon.

Ce règlement est déposé au bureau du greffe à l'hôtel de ville, au 50, rue Sainte-Thérèse, Delson, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance pendant les heures régulières de bureau.

Donné à Delson, ce 9 avril 2018.

Antoine Banville
Directeur des affaires juridiques et greffier